



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 1^{er} trimestre 2018

La fréquentation hôtelière progresse de 3 %

Avec 287 000 nuitées au 1^{er} trimestre 2018, la fréquentation des hôtels réunionnais augmente de 3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2017. La hausse de la fréquentation profite particulièrement aux hôtels ayant 3 étoiles ou plus. C'est dans l'Ouest que la fréquentation hôtelière est la plus dynamique, tandis que la fréquentation des établissements du Sud diminue, en lien avec les intempéries de début d'année.

Nathalie Poley, Insee

Avec 287 000 nuitées, la fréquentation des hôtels, classés ou non, progresse de 3 % à La Réunion au 1^{er} trimestre 2018 par rapport au 1^{er} trimestre 2017 (*figure 1*).

La hausse de la fréquentation profite particulièrement aux hôtels de 4 ou 5 étoiles et à ceux de 3 étoiles (+ 11 %). En revanche, la fréquentation recule fortement dans les hôtels non classés (- 23 %) et plus modérément dans les hôtels de 1 ou 2 étoiles (- 6 %). Ces baisses résultent du changement de classification de deux établissements.

C'est dans l'Ouest que la fréquentation hôtelière est la plus dynamique (+ 7 %). Elle augmente également dans les hôtels du Nord-Est (+ 5 %). À l'inverse, la fréquentation des établissements du Sud diminue (- 6 %), en lien notamment avec les intempéries de début d'année.

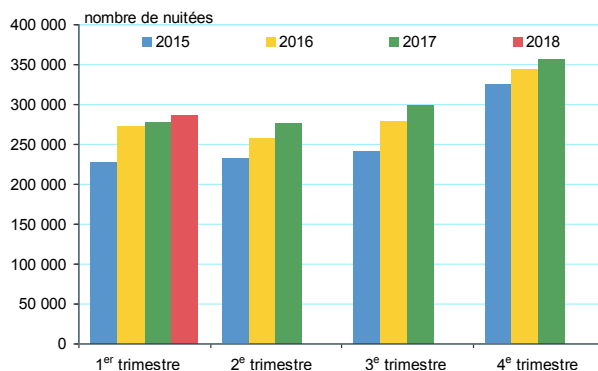
Avec 61,4 % de chambres occupées, le taux d'occupation augmente de 2 points par rapport au 1^{er} trimestre 2017 (*figure 2*). En effet, l'offre de chambres des hôtels est stable tandis que le nombre de chambres occupées augmente (+ 2 %).

Le taux d'occupation s'accroît pour tous les hôtels classés, alors qu'il diminue pour les hôtels non classés (- 6 points).

Au 1^{er} trimestre 2018, les 75 hôtels classés de La Réunion et ceux non classés de plus de 5 chambres disposent d'un parc de 2 900 chambres. Plus de la moitié d'entre elles sont proposées par les 18 hôtels de 50 chambres ou plus. Les hôtels 3 étoiles représentent plus d'un quart des établissements, pour 40 % du parc de chambres.

1 La fréquentation des hôtels augmente de 3 % au 1^{er} trimestre 2018 à La Réunion

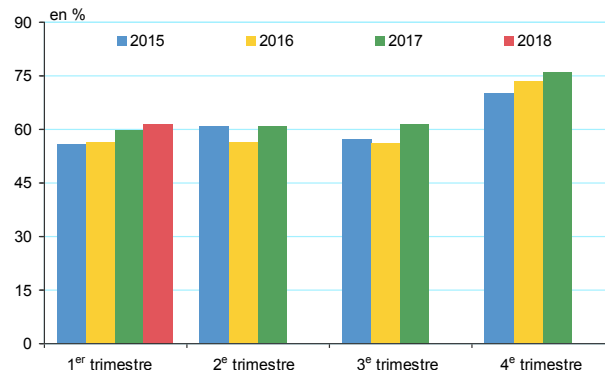
Fréquentation trimestrielle des hôtels de 2015 à 2018



Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation progresse de 2 points au 1^{er} trimestre 2018 à La Réunion

Taux d'occupation trimestriel des hôtels de 2015 à 2018



Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

3 287 000 nuitées au 1^{er} trimestre 2018

Fréquentation hôtelière au 1^{er} trimestre 2018

	2016	2017	2018 ^(p)	Évolution 2017 / 2018
	nombre			
Nombre de nuitées	272 700	277 700	287 000	3,3 %
Chambres occupées	153 500	158 000	161 600	2,3 %
Offre de chambres	273 700	264 300	263 000	- 0,5 %
Taux d'occupation	56,1 %	59,8 %	61,4 %	1,6 pt

(p) provisoire.

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Méthode

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. L'ensemble de leur clientèle est mesurée.

Les hôtels doivent répondre chaque mois par voie postale ou électronique.

À compter d'octobre 2017, l'enquête de fréquentation hôtelière étend son champ aux hébergements collectifs touristiques. Ce nouveau champ sera analysé dans les publications à compter de 2019, mais est déjà présent dans les séries mises à disposition sur insee.fr.

La présente publication porte donc sur les 75 hôtels de La Réunion et ne prend pas en compte les hébergements collectifs touristiques : 54 hôtels classés et 21 hôtels non classés.

4 La fréquentation recule dans les hôtels non classés

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 1^{er} trimestre 2018

	Nuitées			Taux d'occupation		
	2017	2018 ^(p)	Évolution 2017 / 2018	2017	2018 ^(p)	Évolution 2017 / 2018
	nombre		en %	en %		en points
Non classés	41 700	31 900	- 23,4	60,1	54,3	- 5,8
1 ou 2 étoiles	39 700	37 200	- 6,3	54,1	55,0	0,9
3 étoiles	123 000	136 000	10,6	63,4	65,8	2,4
4 ou 5 étoiles	73 400	81 800	11,5	57,8	61,5	3,7
Nord-est	61 400	64 200	4,5	60,2	63,9	3,7
Ouest	146 500	156 600	6,9	63,6	66,5	2,9
Sud	69 900	66 100	- 5,4	52,7	50,4	- 2,3
Ensemble	277 700	287 000	3,3	59,8	61,4	1,6

(p) provisoire.

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Définitions

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien DAUBAIRE

Rédaction en chef :
Julie Boé

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- Poleya N., « [La hausse de la fréquentation hôtelière se poursuit en 2017](#) », *Insee Flash La Réunion* n° 122, février 2018 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : [@InseeOI](#).

